

LES RÈGLES D’AFFICHAGE ET LA PROCÉDURE RGPD : (7 heures) E-Learning

Module 1 : Le procédure TRACFIN (3 heures et 30 minutes)

Séquence 1 : L’affichage des barèmes et des annonces immobilières

- La liberté tarifaire dans l’établissement des honoraires
- Le dumping sur les honoraires
- Spécificité des annonces de ventes charge acquéreur
- Spécificité des annonces de ventes charge vendeur
- Calcul des droits de mutation
- DPE lors de la mise en vente
- Pratique commerciale trompeuse
- La réalité des prix
- La basculement des honoraires
- Anticiper un contrôle de la DGCCRF

Module 2 : La procédure RGPD (3 heures et 30 minutes)

Séquence 1 : La mise en place de la procédure de protection des données personnelles en agence immobilière

- Règles de confidentialité
- Le règlement européen sur la protection des données (RGPD)
- Ce qui change / Ce qui ne change pas avec le RGPD
- La protection des données personnelles dans le métier d’agent immobilier
- La clause RGPD dans le document d’information précontractuelle
- Les quatre actions principales de la protection des données
- Le recensement des fichiers / Le tri des données / Les respect des droits des personnes / La sécurisation des données
- La mise en place du registre RGPD en agence immobilière
- Organiser un processus interne / Documenter sa conformité / Gérer les risques
- Le droit à l’oubli et la sécurisation des données

METHODES D’ÉVALUATION

- Évaluation formative
- QCM d’évaluation

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

MOYENS MATÉRIELS

- Bloc notes
- Assistance et messagerie formateur

INTERVENANTS

START LEARNING s’appuie sur une équipe de formateurs spécialisés

QUELS OBJECTIFS ?

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les règles d’affichage issues de la loi ALUR
- Anticiper un contrôle DGCCRF
- Identifier les règles de protection des données personnelles
- Mettre en place la procédure RGPD en agence immobilière

INFORMATIONS :

Public : Professionnels de l’immobilier

Pré – requis : Aucun

Durée : 7 heures

Information et inscription :

Tel : 03 60 28 40 56
contact@start-learning.fr



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l’objet d’une prise en charge

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

